



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les bacs de récupération passent graduellement du vert au bleu!

Saint-Hyacinthe, le 16 octobre 2024

« Ai-je bien vu ; le nouveau bac de récupération de mon voisin est bleu ? »

Pas besoin de prendre un rendez-vous chez votre optométriste pour faire ajuster vos lunettes, vous avez bien vu, les bacs de récupération feront graduellement la transition du vert au bleu.

Dans le contexte de la modernisation de la collecte sélective, les bacs abîmés remplacés ainsi que les bacs distribués aux nouvelles adresses seront dorénavant bleus, et ce partout au Québec ! D'ici là, il sera tout à fait normal de voir des bacs verts et bleus se côtoyer en bordure de rue lors des jours de collecte de matières recyclables.

Il va de soi que si vous devez remplacer votre bac de déchets, nous vous recommandons de vous en procurer un gris. Les citoyens ayant déjà des bacs bleus pour les collectes de déchets, devront clairement les identifier à cette fin pour s'assurer qu'ils soient levés.

Pourquoi un tel changement ?

Le gouvernement a confié la gestion du cycle de vie des contenants, des emballages et des imprimés aux entreprises qui les mettent en marché afin que ceux-ci soient recyclés. Ce changement permettra, entre autres, d'éventuellement développer de meilleurs marchés pour les matières recyclables, d'uniformiser le système et de standardiser la liste des matières acceptées pour tout le Québec. Ceci devrait permettre de simplifier la compréhension des citoyens à l'égard des matières acceptées ou refusées dans le bac et d'accroître les quantités de matières recyclées au Québec.

Nonobstant cette période de transition, la Régie vous rappelle que peu importe la couleur de votre bac de récupération seuls les contenants, emballages et imprimés y sont admis. À cet effet, vous êtes invités à surveiller nos communications afin d'obtenir plus de détails sur les matières admises au bac de récupération ou à visiter le site internet de Bac impact, la nouvelle référence en collecte sélective au Québec au : bacimpact.ca .

Source : Communications RIAM
450 774-2350
www.riam.quebec